

Novembre 2011

Journées vertes

Comme l'année dernière, les journées vertes ont rencontré un franc succès et ont permis de redonner une touche de fraîcheur à notre résidence. Bravo à tous pour cet élan collectif et tous nos remerciements aux présidents de placettes et aux courageux qui se sont dévoués pour l'entrée de la résidence.

Sécurité

Chaque année, notre résidence fait l'objet de visites plus ou moins courtoises et attire certains visiteurs peu scrupuleux.

Un rapide bilan depuis fin Juin 2011:

- Au moins 6 voitures volées,
- 2 tentatives de vol de voitures,
- 1 voiture vandalisée,
- 1 cambriolage (Mercredi 12 Octobre - placette 7)

Face à cette situation, quelques précautions et des propositions simples :

- A. Tout d'abord, fermez bien votre maison. Même si nous vivons dans une résidence très agréable, l'excès de confiance n'est pas de mise,
- B. Signalez toute présence qui pourrait vous paraître suspecte ; véhicule extérieur qui passe fréquemment, "promeneurs" assidus. N'hésitez pas à écrire - cottages.cressely@laposte.net - nous transmettrons aux forces de police si cela vous gêne.

Sur les recommandations des forces de police, nous vous proposons de nous équiper de façon graduelle. Ces dépenses peuvent être prises en compte dans le budget d'amélioration, pour lequel vous êtes déjà prélevés, et donc ne pas constituer une charge supplémentaire.

Ces propositions ont plusieurs objectifs :

1. Etre d'abord dissuasif,
2. Enregistrer, à destination exclusive des Forces de Police, en cas de problème ayant donné lieu à une plainte officielle,
3. Limiter la facilité de circulation de nos "visiteurs" indésirables.

Proposition A :

Mise en place d'une vidéo surveillance à l'entrée de la résidence. Le système est destiné à enregistrer tous les véhicules et les passages 24/24, de jour comme de nuit.

Coût estimé : 6 300 € soit 51 € par copropriétaire

Proposition B :

Compléter le système de vidéo surveillance de façon globale (ensemble des parkings, avenue et entrée de la résidence - accès brouillé aux maisons !!!). Le système est destiné à enregistrer tous les véhicules et les passages 24/24, de jour, comme de nuit.

Coût estimé : 23 800 € soit 191 € par copropriétaire

Ou bien location mensuelle sur 60 mois à 450 €/mois (**3,63 € /mois** et par copropriétaire).

Proposition C :

Fermeture de l'arrière de la résidence par un grillage en acier cimenté. La Gendarmerie nous a alerté à maintes reprises sur le fait que certaines intrusions de mineurs "alcoolisés" se font par le grillage donnant accès au bois :

Coût Estimé : 1 100 € soit 8,9 € par copropriétaire

Proposition D :

Fermeture de la résidence durant la nuit en remettant en état la barrière d'entrée ou bien par l'intermédiaire d'un plot. Aujourd'hui, les systèmes d'ouverture sont très fiables :

Coût estimé ; 5 600 € soit 45 € par copropriétaire.

Afin de préparer ces propositions dans les meilleures conditions pour la prochaine A.G, nous avons besoin de votre avis et de vos commentaires de façon individuelle avant le 1er Décembre 2011. Chacun doit pouvoir.

Le Conseil Syndical.

CONSULTATION

A retourner par email (cottages.cressely@laposte.net) ou bien M. Lequeux - 26 avenue Ledoux 78114
Magny les Hameaux

M. ou Mme :

Demeurant :

N° :

Téléphone :

Adresse

eMail:

Rayer les propositions refusées :

Proposition A Vidéo surveillance à l'entrée Coût estimé : 6 300 € soit 51 € par copropriétaire	Proposition B Vidéo surveillance de l'ensemble de l'avenue Coût estimé : 23 800 € soit 191 € par copropriétaire Location mensuelle à 3,7 €/mois
Proposition C Fermeture de l'arrière de la résidence Coût Estimé : 1 100 € soit 8,9 € par copropriétaire	Proposition D Fermeture nocturne de la barrière d'entrée Coût estimé : 5 600 € soit 45 € par copropriétaire.

Remarques et propositions :